



Union
syndicale
Solidaires

Communiqué de presse

Paris, le 20 août 2020

Rentrée scolaire : au journal télévisé, le ministre Blanquer ne rassure personne

Le ministre Blanquer, une fois encore, a choisi ce jeudi 20 août d'intervenir d'abord dans les médias plutôt que de s'adresser aux organisations syndicales ou aux personnels, ce qui montre une nouvelle fois le mépris qu'il leur porte. Disons-le d'emblée, il n'a pas annoncé la publication d'un nouveau protocole sanitaire, assurant que le protocole publié en juillet couvrirait différents scénarios possibles d'évolution du virus, ce qui est un mensonge éhonté : il correspond uniquement à une situation de circulation faible du virus, et ne prévoit rien d'autre.

Le seul changement annoncé, dont on ne sait pas comment il sera traduit sur le plan réglementaire, concerne la systématisation du port du masque pour les personnels et les élèves de plus de onze ans dans les espaces clos, et ce sans que le masque ne soit fourni aux élèves. Sur tout le reste (prise de température, tests, fréquence de l'aération, brassage des élèves, nombre d'élèves par classe, personnels vulnérables), aucune évolution n'est prévue. Le ministre s'est montré particulièrement inquiétant concernant la procédure à adopter en cas de détection d'un cas de Covid-19 dans une classe : la fermeture de classes ou d'écoles serait alors laissée à l'appréciation locale, sans faire l'objet d'une procédure cadrée nationalement.

Le ministre assure qu'en cas de nouveaux confinements locaux tout sera prêt pour assurer l'enseignement à distance. Or, c'est encore une fois faux : le "plan de continuité pédagogique" publié en juillet est extrêmement lacunaire, les personnels ne sont toujours ni équipés ni formés, les plateformes ne sont toujours pas sécurisées. Plus grave, aucun moyen supplémentaire n'a été prévu depuis le printemps pour permettre une rentrée qui fasse sens sur le plan pédagogique en cas de reprise de l'épidémie, notamment en termes de créations de postes ou d'aménagement des locaux, comme le revendiquait déjà SUD éducation.

Pour SUD éducation, des réponses claires doivent être apportées aux personnels, aux élèves et aux familles. L'école n'est pas en-dehors de la société et le protocole sanitaire doit maintenant évoluer dans le respect des droits des personnels et des conditions d'apprentissage des élèves. À cette fin, des discussions doivent être immédiatement organisées avec les organisations syndicales aux différentes échelles concernant le contenu et l'application du protocole.

Fédération SUD Éducation

31 rue de la Grange aux Belles,
75010 Paris

01 58 39 30 12

fede@sudeducation.org

www.sudeducation.org

